

PROTOCOLE DE RÉDACTION DES AUTEURS

CIRCUIT, MUSIQUES CONTEMPORAINES

Les personnes soumettant un article à la revue *Circuit* sont invités à tenir compte des directives de rédaction suivantes :

1. Le **texte** de l'article doit être tapé à double interligne, police Times, 12 points, avec des marges de 2, 5 cm, aligné à gauche sans justification. Il comprend :
 - **Titre et sous-titre** (gras, minuscules) ;
 - **Nom de l'auteur et coordonnées** (minuscules ; inclure l'adresse courriel) ;
 - **Corps** de l'article, incluant notes de bas de page, tableaux numérotés et titrés, légendes des figures et des exemples musicaux, intertitres non numérotés mais possiblement hiérarchisés (trois niveaux de hiérarchisation max., sans compter le titre de l'article) ;
 - **Bibliographie** (références listées par ordre alphabétique) ;
 - **Discographie** (s'il y a lieu) ;
 - **Annexes** (s'il y a lieu ; numérotées et titrées) ;
 - **Mots-clés** (minimum cinq ; associés de manière prédominante à l'article, ils faciliteront une recherche par thèmes sur le site Internet).
2. Les **citations longues** (plus de trois lignes) sont introduites dans un nouveau paragraphe, en retrait, police Times, 11 points, sans guillemets.
3. Les **citations courtes** (moins de trois lignes) sont incluses dans le corps du texte et introduites par des guillemets français (« »). Dans ce cas, les « citations dans la citation » sont introduites par des guillemets anglais (“ ”).
4. La **première référence** à une publication doit donner une notice écourtée en note de bas de page, selon le format suivant : Nom de l'auteur, année de publication, page. Ex. : Schaeffer, 1966, p. 23 (pas de pp.). Les **références subséquentes** utilisent le même format ou l'abréviation « *Ibid.* », lorsque la référence subséquente suit immédiatement la première sur la même page. L'auteur peut également utiliser l'abréviation « *op. cit.* » seulement si la référence complète a déjà été donnée avant en note. On évitera toute utilisation du « idem ».
5. Le format utilisé pour les références en **bibliographie** est illustré par les exemples suivants :
 - Monographie : REICH, Steve (1981), *Écrits et entretiens sur la musique*, Paris, Bourgois.
 - Ouvrage dirigé : KOSTELANETZ, Richard (dir.) (1998), *Merce Cunningham : Dancing in*

Space and Time, New York, Da Capo Press.

- Ouvrage collectif : BOWERS, Jane et TICK, Judith (dir.) (1963), *Women Making Music : The Western Art Tradition, 1150-1950*, Urbana, Chicago, University of Illinois Press.
- Article : LESAGE, Jean (2008), « Claude Vivier, *Siddhartha*, Karlheinz Stockhausen, la nouvelle simplicité et le *râga* », *Circuit*, vol. 18, n° 3, p. 107-120.
- Chapitre (ouvrage) : ARBOUR, Rose-Marie (1993), « L'apport des femmes peintres au courant post- automatiste : une représentation critique (1955-1965) », in Francine Couture (dir.), *Les arts visuels au Québec dans les années soixante. La reconnaissance de la modernité*, Montréal, VLB éditeur, p. 23-70.
- Réédition ou traduction : année d'édition de l'original entre crochets dans les parenthèses indiquant la date de l'édition citée. Ex. : HITCHCOCK, H. Wiley ([1969]1974), *Music in the United States : A Historical Introduction*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- Source électronique : LEFEBVRE, Marie-Thérèse Lefebvre, « Serge Garant », in *Grove Music Online. Oxford Music Online*, <www.oxfordmusiconline.com/subscriber/article/grove/music/10633> (consulté le 22 septembre 2012).

Note : ne pas indiquer le nom de la collection et abrégier autant que possible le nom de l'éditeur (ex. Bourgeois au lieu de Christian Bourgeois éditeur).

6. Pour la **discographie**, le format utilisé est illustré par l'exemple suivant : VIVIER, Claude (1996), *Bouchara, Lonely Child, Prologue pour un Marco Polo, Zipangu* [= si plusieurs œuvres, les lister par ordre alphabétique]. Schoenberg Ensemble, Asko Ensemble, dir. Reinbert de Leeuw. Philips CD 454231-2, « Claude Vivier » [= titre du disque, s'il y a lieu].
7. Les **citations** en langue étrangère autre que l'anglais doivent être traduites en français dans le texte et figurer dans leur version originale en note de bas de page. Les citations en anglais dont aucune traduction n'a été publiée n'ont pas à être traduites par l'auteur.
8. Les **figures** (photos, exemples musicaux, documents d'archives) sont soumises sous forme de documents numérisés d'une résolution minimale de 300 dpi. Les originaux peuvent aussi être remis au graphiste, qui fera lui-même la numérisation. En cas de doute, nous contacter (info@revuecircuit.ca). Chaque figure ou exemple musical doit faire l'objet d'un fichier séparé, sauvegardé en format JPEG ou TIFF (les images Word ne sont pas acceptées). Chaque figure est numérotée et titrée : le titre doit être aussi compréhensible que possible, indépendamment du contenu de l'article. La numérotation et les titres sont inclus dans le corps du texte à l'endroit voulu, en majuscules et entre crochets (exemple : [INSÉRER FIG. 3]), précédés de la légende. Toutes les images sont numérotées en tant que figures. Dans le corps du texte, renvoyer à la figure appropriée entre parenthèses lorsqu'il en est question.

9. Les auteurs des articles sont responsables de l'obtention des **droits d'auteur** pour les documents à insérer dans leur texte. Un justificatif sera possiblement demandé.
10. Les **tableaux** sont insérés directement dans le texte, précédés de leur légende et numérotés. La numérotation des tableaux doit être intégrée à celle des figures (ex. : la figure 3 est une image, la figure 4 est un tableau, la figure 5 un exemple musical).
11. Avant la première utilisation d'un **sigle**, indiquer le nom au complet suivi du sigle entre parenthèses. Le sigle doit être écrit en petites capitales sans ponctuation (ex. SMCQ). L'**acronyme** se prononçant comme un mot, il peut s'écrire en minuscules (ex. : Unesco).
12. **Termes musicaux** : les notes de musique sont en minuscules et italique (ex. : *si* bémol). Les termes musicaux non francisés sont en italique (ex. : *glissando*, *ostinato*), tout comme les titres d'œuvres (ex. : *Le Sacre du printemps*). Les termes musicaux francisés sont en romain (ex. : crescendo, soprano). Les mouvements et surnoms d'œuvres sont en romain, entre guillemets français (ex. : la Symphonie n° 3 en *mi* bémol (« Héroïque ») de Beethoven).
13. Un **résumé** de l'article ainsi que la **notice biographique** de l'auteur (150 mots max. chacun) doivent suivre l'article, après la bibliographie, la discographie et/ou les annexes, s'il y a lieu. Ces deux textes devraient figurer en français et en anglais, si possible.

La **soumission** se fait sous forme de fichier joint à un courriel (info@revuecircuit.ca). Elle comprend l'article, son résumé, la notice biographique, les annexes (à la suite du texte) et figures (séparément), s'il y a lieu.

Mise à jour : septembre 2012